



DEMANDE DE CONTRAT D'ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE
PAR UNE INSTALLATION HYDROELECTRIQUE (FH16 OA)

Version 1

Cas entrant dans le cadre de l'appel d'offres d'avril 2016 portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations hydroélectriques – Développement de la micro- et de la petite hydroélectricité

Sous-lot 2c et lot 3 – Installations de puissance supérieure ou égale à 36 kW et strictement inférieure à 500 kW

Nous demandons à bénéficier d'un contrat d'achat au titre de l'appel d'offres « portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations hydroélectriques – Développement de la micro- et de la petite hydroélectricité » d'avril 2016 pour l'installation définie ci-dessous utilisant l'énergie hydraulique. Dans ce but, nous vous communiquons les caractéristiques principales de cette installation.

A. Nom ou raison sociale du producteur : Adresse : Code postal : Commune : SIRET du siège social :	Informations producteur : Nom du contact : Adresse : Tél. : Fax : Email :	B. Installation de production : Nom de l'installation : Adresse : Code postal : Commune : SIRET de l'installation :
1- Famille : <input type="checkbox"/> Sous-lot 2c – installations équipant des seuils existants, de puissance supérieure ou égale à 150 kW et strictement inférieure à 500 kW <input type="checkbox"/> Lot 3 – installations équipant des seuils existants, de puissance supérieure ou égale à 36 kW et strictement inférieure à 150 kW		
2- Puissance électrique		kW
3- Nature de l'exploitation	<input type="checkbox"/> Vente en totalité <input type="checkbox"/> Vente en surplus	
4- Contrat de fourniture <input type="checkbox"/> Le producteur déclare avoir souscrit un contrat de fourniture d'électricité auprès du fournisseur de son choix pour alimenter ses auxiliaires en dehors des périodes de production <input type="checkbox"/> Le producteur déclare ne pas avoir souscrit de contrat de fourniture d'électricité auprès du fournisseur de son choix pour alimenter ses auxiliaires en dehors des périodes de production car il dispose de son propre système d'alimentation <input type="checkbox"/> Le producteur déclare ne pas avoir souscrit de contrat de fourniture d'électricité auprès du fournisseur de son choix pour alimenter ses auxiliaires et demande à ce que le soutirage soit déduit de sa production. Dans ce cas, le soutirage ne peut excéder 3% de la production annuelle		
5- Numéro du contrat conclu avec le gestionnaire de réseau (10 chiffres pour ENEDIS, 6 chiffres pour RTE)	- - - - -	
6- Prix de référence (P) (hors majoration/ minoration éventuelle prévue au cahier des charges)	€/MWh hors TVA	
7- Engagement à l'investissement participatif prévu dans l'offre de candidature	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui, Engagement tenu : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
8- Régime TVA <input type="checkbox"/> Le producteur déclare bénéficiaire de la franchise fixée par l'article 293 B du code général des impôts et ne pas avoir opté pour la taxation à la TVA. Les factures du producteur portent obligatoirement la mention « TVA non applicable, article 293 B du code général des impôts » <input type="checkbox"/> Le producteur est assujéti à la TVA, soit de plein droit, soit suite à l'option pour la TVA prévue à l'article 293 F du code général des impôts. Les factures du producteur portent obligatoirement la mention « autoliquidation », ainsi que les numéros de TVA du producteur et de l'acheteur. Le cas échéant, la facture mentionne si le producteur a opté pour la taxation à la TVA d'après les débits <i>Conformément à l'article 16 de la loi n°2012-354 du 14 mars 2012, portant loi de finances rectificative pour 2012, les factures émises à compter du 1^{er} avril 2012 ne devront comporter que le montant hors taxes, à l'exclusion de toute TVA.</i> Numéro de TVA Intra communautaire : - - - - -		
9- Date de mise en service de l'installation La date prévisionnelle de mise en service de l'installation est le __ / __ / __ __ __ __		



**DEMANDE DE CONTRAT D'ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE
PAR UNE INSTALLATION HYDROELECTRIQUE (FH16 OA)**

Version 1

Cas entrant dans le cadre de l'appel d'offres d'avril 2016 portant sur la réalisation et
l'exploitation d'installations hydroélectriques – Développement de la micro- et de la
petite hydroélectricité

Sous-lot 2c et lot 3 – Installations de puissance supérieure ou égale à 36 kW et
strictement inférieure à 500 KW

J'atteste que les données ci-dessus sont conformes à mon dossier de candidature à l'appel d'offres.

Dans le cas de modifications suivantes, autorisées dans les limites prévues par le cahier des charges, je joins l'autorisation du préfet de région d'implantation de l'installation :

- puissance électrique (article 3.3)
- autres modifications ayant un impact sur l'éligibilité de l'installation à l'appel d'offres ou sur la notation de l'offre (article 7.2)

Dans le cas de modifications suivantes, autorisées dans les limites prévues par le cahier des charges, j'atteste avoir informé le préfet de région d'implantation de l'installation dans les délais prévus dans l'article susmentionné :

- exploitant (article 3.2)
- structure du capital (article 3.2)

Fait à :

Le Producteur (Nom, Signature, Cachet si société)

Le :

Mandatement ci-après (optionnel - si l'option est retenue les 2 signatures sont obligatoires) ou **Mandat joint** (cocher)

Je (Nous) soussigné(s) confie (confions) à
qui accepte le soin d'accomplir les opérations suivantes en mon nom et pour mon compte :

- effectuer la demande de contrat d'achat ci-dessus auprès d'EDF,
- élaborer avec EDF le contrat d'achat qui me sera présenté pour signature.

Fait à

le

Signature du producteur (mandant)

Signature du Mandataire (mandaté)

Les données recueillies par EDF font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité la gestion de la demande de contrat d'achat et, le cas échéant, l'élaboration et l'exécution du contrat d'achat. Elles peuvent également avoir pour finalité de communiquer au demandeur des informations générales relatives à l'obligation d'achat d'électricité. La collecte de ces données est obligatoire. Les données sont utilisées par EDF, responsable du traitement, ses prestataires et des établissements financiers et postaux pour les seules finalités susmentionnées. Conformément à la loi dite « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, le demandeur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données qui le concernent, qu'il peut exercer en écrivant à l'adresse à laquelle il a envoyé sa demande de contrat d'achat.

Cas entrant dans le cadre de l'appel d'offres d'avril 2016 portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations hydroélectriques – Développement de la micro- et de la petite hydroélectricité

Sous-lot 2c et lot 3 – Installations de puissance supérieure ou égale à 36 kW et strictement inférieure à 500 KW

Pièces à joindre à la présente demande de contrat d'achat :

Dans tous les cas :

- Lettre de notification de lauréat
- Formulaire de candidature à l'appel d'offres renseigné et signé retenu par le ministre chargé de l'énergie
- Attestation de conformité de l'installation
- Demande d'accord de Rattachement au Périmètre d'Equilibre signée en 2 exemplaires
- Schéma unifilaire sur lequel figure l'emplacement des comptages et la formule de calcul de l'énergie facturée. En particulier les pertes de transformation et les pertes par effet Joule doivent y être explicitées
- Copie du chapitre du contrat d'accès au réseau concernant les dispositifs de comptage
- Relevé d'Identité Bancaire au nom du titulaire du contrat (daté, signé avec cachet de la société) accompagné du formulaire « Fiche d'identification du RIB » dûment complété et signé
- Avis de situation SIREN ou K-Bis de la société et de l'installation

Selon les cas :

- En cas de modification visée à l'article 3.3 du cahier des charges par rapport au dossier lauréat et nécessitant une approbation par le préfet, l'accord du préfet de région d'implantation de l'installation sur ce changement



**DEMANDE DE CONTRAT D'ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE
PAR UNE INSTALLATION HYDROELECTRIQUE (FH16 OA)**

Version 1

Cas entrant dans le cadre de l'appel d'offres d'avril 2016 portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations hydroélectriques – Développement de la micro- et de la petite hydroélectricité

Sous-lot 2c et lot 3 – Installations de puissance supérieure ou égale à 36 kW et strictement inférieure à 500 kW

FICHE D'IDENTIFICATION RIB

CONTRAT N°

Je soussigné, dûment habilité à représenter la Société, demande à ce que les règlements des factures pour des prestations de services soient effectués sur le compte bancaire :

Code banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB

IBAN :

Adresse SWIFT (BIC) :

N° d'identification TVA :

Merci de joindre par mail ce formulaire dûment complété et signé accompagné du scan d'un RIB original signé (ou d'un RIB internet signé) tamponné du cachet de l'entreprise et identifiant le nom et la qualité du signataire. Si envoi par courrier, merci de fournir les pièces originales.

Dans le cadre d'une cession de créance, merci de joindre la notification bancaire accompagnée du RIB original signé, tamponné du cachet de l'entreprise et identifiant le nom et la qualité du signataire.

Fait le, à

Nom et Signature (et cachet de l'entreprise)